CONSEIL

Evaluation de l'ambiance sonore de travail par dosimétrie de bruit

Agents physiques | Bruit | Hygiène du travail | Ergonomie | Hygiène du travail

CODE PRODUIT D0602

Thématique

Évaluation de l’ambiance sonore, analyse spectrale et statistique du bruit, dosimétrie de bruit. Code Bien-Être au Travail - Livre III - Lieux de travail. Code Bien-Être au Travail - Livre V - Titre 2 - Bruit.

Objectifs

Conformément au cadre législatif, déterminer les niveaux d’exposition personnels des travailleurs.

Programme

Dans le cas où l’opérateur se déplace continuellement ou lorsque les mesurages ponctuels font état de niveaux sonores compris entre 80 et 85 dB(A) :

- L’analyse des niveaux de bruit se fera au moyen d’un dosimètre de bruit afin d’avoir une idée précise des niveaux d’exposition personnels des travailleurs.

- Un dosimètre sera mis à disposition de l’entreprise pour une durée d’une semaine. Lors du dépôt du dosimètre, une observation des conditions de travail sera réalisée.
- Des propositions de mesures préventives et d’amélioration des conditions de travail seront développées.
- Un volet quant au choix des EPI et à leur mise en place sera proposé.

Un rapport reprenant les résultats des mesurages et les mesures de prévention ou pistes d’amélioration des conditions de travail sera rédigé avec comme objectif la diminution des niveaux de bruit.

Méthode

La détermination des niveaux d'exposition personnels des travailleurs se fera à l'aide d'un dosimètre qui sera mis à disposition de l’entreprise pour une durée d’une semaine. Un recueil des données quant au travail réalisé et aux bruits particuliers générés sera fait par une personne de l’entreprise.

Les niveaux d’exposition personnels des travailleurs seront ensuite calculés par nos soins.

Public

Employeur, membres de la ligne hiérarchique, travailleurs, service interne de prévention.